

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** Communauté de communes du Pays de saint Fulgent – Les Essarts, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint Fulgent.

**Objet du marché :** Le présent marché concerne les vérifications périodiques des installations techniques dans les bâtiments intercommunaux.

**Critères d'attributions retenus :**

Critères	Pondération
<b>1- Prix des prestations /10pts</b>	<b>60.0 %</b>
<b>2- Valeur technique /10pts</b> 2 pts – Les moyens matériels affectés pour la réalisation des prestations 3 pts – Les moyens humains affectés pour la réalisation des prestations 5 pts – Présentation détaillée du déroulement des prestations (Qualité et détail du plan annuel des vérifications périodiques, les outils d'assistance et de suivi de la collectivité pour la bonne tenue des registres et documents obligatoires)	<b>40.0 %</b>

**Type de procédure :** Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la commande publique.

**Durée du marché :** Le marché est conclu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2028.

**Attribution du marché :** L'entreprise BUREAU VERITAS EXPLOITATIONS de la Roche-sur-Yoin pour un montant estimatif de 16 185.00 € HT pour la durée globale du marché.

**Date de notification :** 14/11/2024

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :** Les entrepreneurs ou prestataires ayant candidaté au présent marché et n'ayant pas été retenus sont recevables à former un recours contre le contrat devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de l'affichage ou de la publication de l'avis de signature de ce marché.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 19/11/2024